

Résiliation de contrat fourniture d'eau

Réservé à l'administration

Référence du contrat :

Informations à compléter

Lieu de consommation	Adresse : <input type="checkbox"/> Frouzins <input type="checkbox"/> Portet sur Garonne <input type="checkbox"/> Roques sur Garonne <input type="checkbox"/> Seysses N° de compteur N° de Cyble Relevé d'index Date
Point de rejet	<input type="checkbox"/> Assainissement collectif <input type="checkbox"/> Assainissement autonome
Identification de l'ancien occupant : <input type="checkbox"/> Propriétaire <small>Joindre l'attestation du notaire</small> <input type="checkbox"/> Locataire <small>Joindre la copie du bail</small> <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> Autre	Nom Prénom Nouvelle adresse : Code postal : Ville : Téléphone : Courriel : Prélèvement automatique <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Identification du nouvel occupant <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Agence <input type="checkbox"/> Autre	Nom Prénom Adresse : Code postal : Ville : Téléphone : Courriel : Entreprise n° SIRET :

Les informations contenues dans la présente ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01.04.1980 de la Commission Informatique et Liberté.

Il est convenu

Que le Contrat de fourniture d'eau désigné ci-dessus est résilié à la demande de l'occupant en date du
pour la raison suivante :

Que sans connaissance du nouvel occupant, le branchement sera systématiquement fermé. Sa réouverture sera effectuée dans un délai de 48h (jours ouvrés) du nouvel arrivant.

La résiliation de ce contrat entraînera automatiquement la résiliation du contrat d'assainissement collectif.

Fait le :

Signature de l'occupant